

Réunion DSF - TPG du jeudi 17 septembre 2009

**OUI AU DIALOGUE SOCIAL !!!  
NON A L'ACCOMPAGNEMENT DES REFORMES !!!**

**Après avoir rappelé le caractère inacceptable de la fusion en tant qu'élément structurant de la RGPP et de la casse des services publics, la délégation CGT Impôts-Trésor est intervenue, pour contester la méthode jusque là employé et proposer un autre cadre de discussion traitant des revendications des agent(e)s et faisant l'objet de négociations sur les sujets subordonnés à l'autorité directe des Directions Locales.**

Nous avons également indiqué que l'objectif de ces rencontres ne pouvait être réduit à un simple échange passif d'informations mais s'inscrire au contraire dans un processus de dialogue actif permettant la prise en compte de l'avis des collègues.

**Pour la CGT, hors de question de rester plus longtemps dans l'enfumage !!!**



**Sur les missions, les règles de gestion, les déroulements de carrière, les agent(e)s attendent des réponses concrètes et des engagements honnêtes et fermes.**

Ce n'est pas en quelques heures qu'on peut traiter du devenir de missions de la DGFIP !!!

Nous avons donc réitéré notre souhait de la tenue de tables rondes sur tous les sujets listés dans notre courrier (cosigné par la CFDT Trésor) adressé au TPG au mois de mai et qui avait décidé notre décision de boycott.

**Concernant, notre demande de tables rondes, le TPG se dit favorable au principe et opérera une première sélection sur les propositions contenues dans la liste du courrier.**

**Pour autant, il précise ne pas vouloir engager de débats de fonds sur les réformes, « sous couvert de ne pas sombrer dans le conceptuel ».**

**Pourtant, on ne peut écarter d'un revers de la main le lien entre la réforme fiscale, l'accomplissement des missions et la vie des agent(e)s.**

**A titre d'illustration**

- Nous avons cité la loi TEPA et ses répercussions sur le contrôle fiscal (délais raccourcis dans les procédures de contrôle, pression accrue des indicateurs, détérioration des conditions de travail...)
- Ou encore l'externalisation de la gestion des successions vacantes au profit des études notariales qui valident de nouvelles suppressions d'emplois aux Domaines et laissent présumer le pire pour l'avenir de la mission.
- Sans oublier le silence pesant pour les missions foncières (Conservations des Hypothèques, Fiscalité Immobilière, Enregistrement...) menacés par les orientations politiques de la RGPP et ses logiques de liquidation et de privatisation.
- Le secteur local, hospitalier et les trésoreries ne sont pas en reste, la réforme Balladur et la Loi Bachelot proposant d'aller plus loin dans la décentralisation menacent de transfert aux collectivités ou à des agences privées, l'ensemble de ces missions.

## DRU : LA CGT S'OPPOSE A LA STRATEGIE DE LA CONFUSION

**E**n réponse aux annonces du TPG nous informant des convocations séparées, pour le 6 Octobre, des CTP Impôts et Trésor, en charge d'entériner la création juridique de la DRU, la **CGT est monté au créneau pour réclamer la tenue commune des CTP.**

**Cette possibilité prévue par la circulaire relative à la mise en place de la DRU doit être appliquée pour offrir la plus grande transparence et éviter les tours de bonneteau de nature à semer la confusion pour éviter de prendre des engagements clairs vis à vis des agent(e)s.**

**Suite à l'intervention de la CGT, le TPG a du se résoudre à organiser des CTP conjoints :**

→ **Le 6 Octobre pour la création de la DRU et le 15 Octobre pour la mise en place des SIP.**

## LES SIP NE PASSERONT PAS COMME UNE LETTRE A LA POSTE !!!

**U**ne nouvelle rencontre est programmée le 2 Octobre pour préparer le CTP relatif à la mise en place des SIP.

Concernant le débat sur les SIP, l'accueil commun-conjoint et les services frappés de restructuration, la CGT IMPOT-TRESOR a rappelé la récente note d'orientation de Juin 2009 rédigée par la DPAEP qui stipule qu'une attention particulière doit être apportée aux agent(e)s dans le cadre de la fusion.

**Ainsi, l'étude « Transitions organisationnelles et santé au travail » met en évidence des troubles de santé physique comme la fatigue visuelle, le mal au dos, les problèmes de sommeil et révèle une population plus fragilisée lors de restructurations.**

**Cette circulaire présente comme obligatoire la convocation du CHS avant toutes réformes de structures et mentionne bien que l'examen des dossiers doit porter sur les conditions immobilières mais aussi tous les aspects ayant trait aux conditions de travail en lien avec les projets de restructurations.**

**Cela réaffirme l'exigence d'établir des projets immobiliers, de réhabilitation à partir de projets professionnels, de restructurations, clairement définis, et non l'inverse, pour ne pas renouveler les erreurs antérieures d'inadaptation des locaux.**

**Dans le cadre des SIP de BALMA et de COLOMIERS dont la mise en place doit être effective au 1er Décembre, aucun élément précis n'est livré sur l'organisation de l'accueil, des structures de travail, de la caisse, des horaires...**

**Pas plus d'éclairage sur les règles d'affectations pour les agent(e)s de la filière gestion publique amenés à intégrer la filière fiscale.**

**A ce jour nous n'avons aucune certitude, nous permettant d'affirmer que tous les postes seront pourvus au sein des futurs SIP !!!**

**Face à notre fermeté, le TPG n'a pu évacuer la question du CHS et s'est engagé à les convoquer avant la mise en place des SIP.**

**Pour information, sur la DSF de Marseille, les conclusions rendues par le CHS a contraint la Direction Locale à reporter la mise en place des SIP !!!**

## NON A L'ECLATEMENT DES TRESORERIES !!!

**L**e TPG a confirmé la décision de PARINI d'éclatement des trésoreries.

**La taille actuelle des Trésoreries soumise elles aussi aux dégraissages annuels (avec en 2008, 800 emplois supprimés au plan national dans le recouvrement de l'impôt) ne permet pas d'envisager leur dilution au sein de plusieurs SIP (c'est le cas notamment à RANGUEIL, au MIRAIL et à la CITE).**

**En effet, ces unités de travail composées au maximum d'une vingtaine de collègues ont une organisation spécifique pour traiter le recouvrement en back office et front-office, gérer les appels téléphoniques autour des « marguerites » (plateaux téléphoniques), tenir la caisse et la comptabilité. Leur éclatement rendrait inopérant leur organisation et donc l'exercice des missions.**



## **Si l'on en croit PARINI ou le Père Noël, comment garantir la séparation des métiers sans maintenir les structures existantes ?**

L'éclatement poserait de sérieuses contraintes aux personnels dans la gestion de leur temps de travail, de leurs congés et ferait peser des charges de travail supplémentaires aux agents des impôts et du Trésor.

**Clairement, en éclatant les trésoreries, l'objectif est d'accélérer l'industrialisation des tâches et la polyvalence en supprimant de nouveaux emplois.**

Sur cette question cruciale pour les conditions de travail et l'exercice des missions, la CGT exige l'ouverture de réelles négociations notamment pour les SIP de RANGUEIL, de la CITE, et du Mirail.

## **MISSIONS DE MAITRISE DES RISQUES**

M HERNANDEZ nous présente cette nouvelle division dont la principale mission est d'identifier et de traiter les risques susceptibles d'altérer le respect de toute procédure.

Jusqu'à maintenant, l'ex-DGI avait une approche déontologique alors que l'ex-CP une approche plus comptable du risque.

**La CGT Impôts-Trésor a insisté sur le risque d'alourdir la tâche des chefs de poste ou de service sur le contrôle interne, particulièrement pour les services qui ne connaissent pas ses procédures notamment pour les SIE.**

**Les agent(e)s d'encadrement se retrouvent de plus en plus mobilisés par ces tâches et sont moins disponibles pour le soutien technique aux collègues.**

**La CGT Impôts-Trésor dénonce cette conception qui participe de la dégradation du dialogue professionnel.**

## **IMMOBILIER (Place Occitane)**

Avec la mise en place de la DRU, les cinq étages de la Trésorerie Générale vont être rénovés. Le cinquième étage servira d'étage de transit pour les étages en travaux.

Etant donné la présence d'amiante, la CGT Impôts-Trésor a insisté sur la nécessité de la tenue d'un CHS avant tous travaux. De plus, les personnels devront être associés à la validation des plans.

**C'est parce que l'amiante provoque chaque année plusieurs milliers de décès en France et qu'elle est à l'origine de plus de la moitié des cancers professionnels que la CGT IMPOT-TRESOR ne transigera pas pour l'application scrupuleuse de toutes les règles relatives au traitement de l'amiante sur l'ensemble des sites concernés.**

**A ce titre, la CGT a dénoncé une nouvelle fois la gestion du dossier de Saint-Gaudens par l'Administration et indiqué qu'elle continuait à réclamer la tenue d'un CHS spécial.**

## **DOMAINES**

Les Domaines s'installeront au 1<sup>er</sup> étage de la Trésorerie Générale. Les travaux d'installation sont aussi liés au devenir de la mission Façonnage du Département Informatique. La mission Façonnage devrait rejoindre le centre éditique de Lyon.

## **REVALORISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT**

La CGT Impôts-Trésor a mis l'accent sur la nécessaire réévaluation des remboursements de frais de déplacement **et les répercussions relatives à la mise en place de la taxe carbone pour les collègues amenés à prendre leur véhicule personnel (géomètres, vérificateurs, ICE, Domaines, etc..) pour l'exercice de leurs missions.**

Actuellement il en coûte plus cher aux personnels de la Brigade Régionale de remplir leurs missions. **C'est pourquoi, la CGT réclame l'application du tarif grand voyageurs pour le remboursement des nuitées des brigades régionales des domaines.**

**Les collègues n'ont pas à perdre de l'argent en venant travailler.**

M BRECHARD affirme avoir interrogé la centrale à ce sujet et attendre une réponse rapide.

## POSTES VACCANTS AU SERVICE DE LA GESTION DE LA CITE ADMINISTRATIVE : PARINI BAT MAJAX !!!

La CGT Impôts- Trésor suit ce dossier depuis le transfert du service et des emplois au CTPC du 11 novembre 2006 (CTP du 20 décembre 2007).

En juin, suite à la baisse d'effectifs (départs à la retraite et congés annuels), nous avons interpellé les deux directions pour affecter des agents cet été, y compris «berkani », puisque cinq postes d'agents C et un poste de gardien- concierge sont vacants.

Les deux directions se sont renvoyés la question pendant plusieurs semaines et la TG a finalement décidé de combler l'absence d'effectifs par.... une société privée pour le «gardienage de jour » ! (sans en informer les CTP Locaux)

En présence des deux directions, nous en avons donc « profité » pour mettre au clair la situation des emplois.

La réponse est des plus surprenantes !!! Avec le transfert des Domaines à la CP, six postes (jusqu'alors comptabilisés sur le Tableau Support des Mutations, outil DGI) devraient être transférés sur l'ORE (Outil CP de répartition des emplois).

Il n'en est rien : ces six postes ont disparu ! ni gels, ni suppressions.

### Nos directions viennent d'inventer le principe de l'évaporation naturelle !!!

Pour résoudre ce mystère, les Directions Locales comptent bien sur l'éclairage de la centrale. Nous condamnons fermement cette gestion du personnel à la petite semaine.

La CGT Impôts- Trésor exige le respect des règles de gestion en vigueur !!!

Les agents «berkani » à la CP doivent pouvoir «récupérer » ces heures libérées par les postes vacants, d'autant plus que certains d'entre eux n'effectuent même pas 15 heures par semaine !!!

### PRS : UN NOUVEAU SERVICE QUI VA AMPUTER LE RESEAU !!!

Le PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) de Haute Garonne doit être mis en place au 01/12/2009. Il sera installé à la Cité administrative, à proximité d'un SIE.

Avec la CGT, les agents du Pôle Recouvrement Contentieux de la TG ont gagné ! Ils ne seront pas obligés de rejoindre le PRS et pourront s'ils le souhaitent continuer à exercer leurs missions actuelles dans la nouvelle direction des affaires juridiques.

La CGT est intervenue dès cet été sur ce dossier tant au plan local que national. Lors du groupe de travail du 14/9 il a été admis – pour tous les agents des 2 filières – que l'affectation au PRS ne pourrait se faire que sur la base du volontariat. En revanche, les agents du PRT côté Impôts et ceux de la Division Recouvrement côté TG bénéficieront d'une priorité s'ils souhaitent rejoindre le PRS.

Pour le département de la Haute Garonne 13 emplois seraient affectés au PRS : 7 venant de la filière fiscale et 6 de la filière gestion publique. Les emplois seront pourvus au fur et à mesure de la prise en charge des cotes.

Le TPG estime que les effectifs ont été surdimensionnés par la DGFIP !!! Est-ce à dire qu'il ne pourvoira pas tous les postes ?

Les PRS sont généralisés alors que les 1ers bilans des pré-configurations de Bordeaux et de Blois ont démontré que les applications informatiques du Trésor comme RAR ne sont pas prêtes. Il y a beaucoup de « bricolage » pour s'ajuster !

Dans un 1er temps les emplois ne sont pas retirés aux Trésoreries et futurs SIP mais ils le seront avec le transfert d'une partie de leurs missions sur cette nouvelle structure !

Pour la CGT, la création du PRS se situe dans la même logique de dévitalisation des postes comptables que la création des centres d'encaissement, des centres de prélèvement... Combien restera-t-il de trésoreries et de SIP une fois que le recouvrement aura été transféré vers d'autres structures ?

